Institutions Judiciaires

(Prof. Jochen BAUERREIS)

Séance n° 1 : Introduction – PARTIE A – p. 1-12

1. Quelle est la double signification de « judiciaire » ?

2. Comment fonctionne une institution judiciaire : 3 aspects

3. Quelles sont les deux formes de justice qui coexistent ? Dans quels domaines ?

4. Comment appelle-t-on les juges de la justice privée ?

5. Quelle est la différence entre arbitre et médiateur ?

6. Quel principe est à l'origine de la construction de la justice étatique à l'horizontale ? Quel en est l'objectif ?

7. Quel principe est à l'origine de la construction verticale de la justice étatique à la verticale ? Quel en est l'objectif ?

8. Quels sont les deux catégories de principes de la justice étatique en tant que service public ?

9. Y a-t-il des juridictions autres que les juridictions françaises ?

10. Les juridictions de la Cour de cassation et/ou du Conseil d'État forment-elles un troisième degré ? Expliquez svp !